

Des réalités géographiques locales à la région où vivent les élèves

A savoir Vocabulaire :

Les paysages : espace vécu/ espace perçu, représentation, territoire, identité, héritage, grande échelle, aménagement du territoire

Paysages ruraux ; urbains ; périurbain ; centre-ville ; quartier ; lotissement ; urbain ; rural équipements

La circulation des hommes et des biens

Usager, covoiturage, voies ferrées, routes maritimes, voies navigables, transports en commun, couloirs aériens

Les principales activités économiques

Activité agricoles ; industrielles ; de services ; agriculteur ; secteur d'activité ; zone d'activité ; activité agroalimentaire

Une première approche du développement durable : développement durable, éco-geste, recyclage, pollution, engrais, assainissement, pesticides, station d'épuration

Le département et la région : région ; département ; décentralisation ; régionalisation ; collectivité territoriale ; pouvoir politique ; transferts de compétences ; préfet ; conseil municipal, général, régional, communauté des communes

I- Habiter les lieux de vie et les manières de les pratiquer

A) Paysages de village

Définition de commune rurale : population inférieure à **2000 habitants**.

70% de l'espace métropolitain pour un total de 11 millions d'habitants (18% de la population).

Moitié des communes françaises ont moins de 500 habitants (peu peuplées).

La population vit soit dispersée dans la campagne, soit regroupée **en localités** : hameaux, villages ou bourgs.

En France : **32 000 villages**.

Distance moyenne entre 2 villages : 7km environ.

- Les grands types de villages

Il existe deux grands types de villages (paysages agraires) : l'habitat dispersé (bocages) et l'habitat groupé (champs ouverts).

Dans les régions d'habitat dispersé : « village » réduit à sa plus simple expression : une place, l'église, la mairie et quelques bâtiments d'habitation. Lieu de rencontres et d'échanges pour les populations rurales.

En région de champs ouverts : **habitat groupé dans un village** qui occupe le centre du territoire afin de conserver un maximum d'espace cultivable : « village rues » ou de « villages tas » (différence de mode de mise en valeur agricole).

Dans les régions du midi, on trouve aussi **des villages perchés** : passé tumultueux à la fin de l'Antiquité.

- Les éléments du paysage villageois

Bâtiments symboliques du pouvoir restent des repères incontournables : **château** plus ou moins conservé, **une église, un cimetière, la mairie** (souvent construite à la fin du XIXe siècle, 1884), **l'école** (fin du XIXe, début du XXe siècle, 1878) et un **monument aux morts** (inauguré le plus souvent dans les années 1920).

La **place** est le **centre du village** (croisement de deux routes) sur laquelle se tenait jadis la foire (aujourd'hui marché). Le plan est **concentrique**, avec des extensions le long des routes qui partent du centre.

Les villages issus de peuplement organisés (villes neuves ou les bastides du Moyen Age dans le Sud-Ouest) ont des **plans plus réguliers**, souvent orthogonaux.

Des **commerces** entouraient cette grande place. Les épiceries traditionnelles ont disparu dans les années 1980 avec le développement de la grande distribution. Les autres commerces (une boulangerie et un bar-tabac) se maintiennent selon la situation démographique ou économique de la localité. Les services publics tendent à disparaître (impôts, postes, écoles fermées ou regroupées...).

Le reste du bâti est composé de **maisons d'habitations**, anciennes au centre et avec des jardins exigus, et plus récentes en périphérie. Certains anciens logements sont l'objet de rénovation et réhabilitation (subventions existent aussi pour des opérations du type « cœur du village »). Quant aux **constructions neuves**, elles se font sous forme de **maisons individuelles**, en lotissement ou non (évolution paysagère : style architecturaux standardisés, extension des réseaux d'adduction d'eau, des lignes électriques et téléphoniques).

Les matériaux de construction sont choisis sur place : briques dans le Nord-Est, pierre, ardoises dans l'Ouest ou tuiles, lauzes dans le Massif central.

- Evolution des villages en France

Les villages subissent des transformations qui dépendent de leur situation par rapport aux villes.

Les **villages ruraux** à proximité des villes connaissent **la périurbanisation** (absorption des communes rurales par l'espace urbain) et la « **rurbanisation** » (urbanisation des communes rurales).

Recherchant un meilleur cadre de vie et des prix plus abordables pour accéder à la propriété, de nombreux citadins, de classes moyennes ou plus modestes, fuient la ville pour les communes rurales proches ou pour ses marges (construction de pavillons, regroupés en lotissements ou non). Le « mitage » désigne ces constructions individuelles non planifiées.

Les **mobilités quotidiennes sont importantes** (Etre un périurbain, c'est être mobile). Cet étirement de la ville à l'horizontale pose de véritables problèmes de durabilité.

Les villages qui se trouvent dans des régions plus reculées sont désertés voire abandonnés (fréquentés ou habités par des retraités, ce qui se traduit par le vieillissement de la population et le départ des services).

B) Paysages de ville ou de quartier

La majorité des français vivent en ville : → **Etagement urbain**

Vocabulaire

Ville

La définition de la ville est multiple en géographie et dépend du pays. En France, une ville est dite urbaine si elle compte plus de 2 000 habitants agglomérés au chef-lieu. On peut aussi invoquer la densité pour définir la ville (population et bâti) : la ville s'arrête là où plus de 200 mètres séparent deux bâtiments. Les paysages de la ville sont caractérisés par un habitat serré et souvent vertical, la présence de monuments, souvent anciens, et l'existence de quartiers différents : centre historique, quartier de la gare, grands ensembles, banlieues. La ville se distingue aussi par ses fonctions, en l'occurrence surtout des activités relevant du secteur tertiaire (commerces, culture, administrations, éducation, santé...).

- Paysages de centre-ville

Il faut distinguer les **paysages de centre-ville des autres quartiers**. Dans ce cadre, les grandes villes sont **polynucléaires** : plusieurs quartiers ont fonction de centre. Les habitants des centres sont les **citadins**.

Des quartiers anciens

Les paysages de centre-ville : la densité et l'ancienneté des constructions (remonte à l'Antiquité : quartiers Haussmanniens ou au XXe siècle).

C'est une **trame serrée de rues**, des **monuments historiques**, des **édifices religieux et civils emblématiques des grands pouvoirs** qui servent de repères identitaires à la population.

Activités les plus diverses : commerce, service et artisanat.

Quartiers réhabilités (loi Malraux de 1962) et **préservés** : multiplication des rues piétonnières et les voies cyclables.

Grandes villes se dotent de **transports en commun** qui convergent vers le centre.

Plusieurs centres ?

Dans les grandes villes, il y a plusieurs centres.

A Paris, on distingue le Quartier latin des universités, les quartiers d'affaires et ceux du pouvoir politique.

Naissance de quartiers nouveaux : la Part-Dieu à Lyon, Mériadeck à Bordeaux, et Euralille à Lille. Ces ensembles sont construits sur dalle, avec séparation du niveau des voitures ou de celui des piétons, et présentent des immeubles de grande hauteur d'architecture variée pour accueillir sièges sociaux, administrations et hôtels, souvent autour d'une grande esplanade. Situé à l'ouest de Paris, le quartier de la Défense correspond à ce type d'urbanisme.

Les autres quartiers des plus grandes villes ont une fonction plus résidentielle

Les « **villes-centres** » englobent le centre-ville ancien et les quartiers d'extension du XIXe siècle.

Les industries quittent ces villes-centres.

Les friches industrielles et commerciales sont l'objet de grands projets (ZAC, zone d'aménagement concerté) qui permettent alors la naissance de nouveaux quartiers et de nouveaux centres.

- Paysages de banlieues

Vocabulaire

Banlieue

Communes qui entourent une grande ville. Ce terme désigne à l'origine la distance d'une lieue (environ 4,4 kilomètres) sur laquelle s'étendait le « ban » (le pouvoir fiscal au Moyen Âge) de la ville. Au-delà des murailles de la ville (les boulevards actuels), s'étendaient d'abord les faubourgs, le long des routes. Puis de nouveaux quartiers ont été édifiés à partir du milieu du XIXe siècle (la banlieue actuelle).

Les banlieues ouvrières

Créées à la fin du XIXe siècle et au cours de la **première moitié du XXe siècle** (Saint-Denis au nord de Paris).

Juxtaposition de bâtis anciens le long des rues menant au centre et d'immeubles et maisons plus récents construits dans les interstices.

Les **anciennes usines** et les **quartiers ouvriers** laissent la place à une **nouvelle population** en raison de la saturation des centres et du renchérissement du foncier (Villeurbanne à Lyon, Montrouge, Malakoff, Montreuil à Paris).

Lotissements ouvriers ont été construits durant l'entre deux-guerres afin de loger les ouvriers venus de province pour les besoins de l'industrie de guerre.

✚ *Les banlieues résidentielles aisées*

Se présentent sous la forme de **vastes papillons noyés dans la verdure** (ligne de Sceaux, Saint-Cyr-sur-Loire à Tours) ou **d'immeubles de qualité**, très bien desservis (Neuilly-sur-Seine).

✚ *Les grands ensembles des années 1960*

Construits au moment où il fallait faire face à la crise du logement.

Triomphe du zonage : **construction des ZUP** (zones d'urbanisation prioritaire) avec **de grands immeubles** (des barres et des tours).

Grands emplacements sont réservés aux parkings.

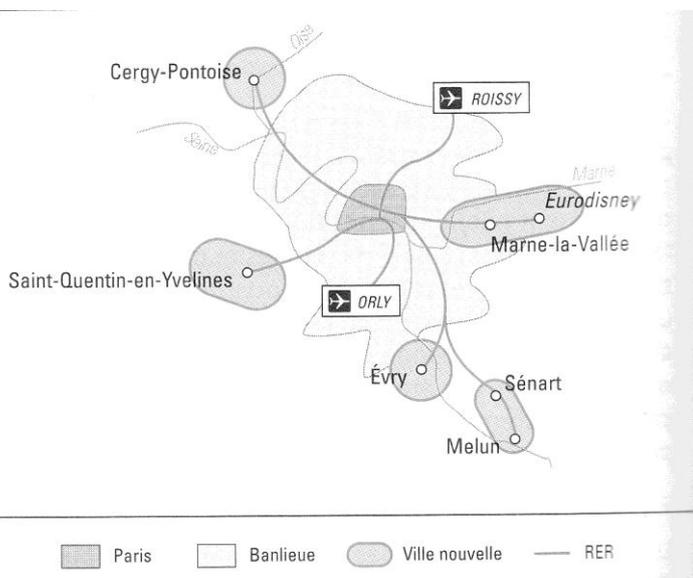
Zones d'habitat, zones commerciales et zones industrielles (ZI).

L'espace de circulation devient très important (rocares, deux fois deux voies, autoroutes menant à la ville-centre).

- Etalement des villes

La **périurbanisation** concerne aussi les **grands équipements dévoreurs d'espace** (zones commerciales et bases de loisirs, aéroports, prisons, cimetières, stations d'épuration...). Ils sont rejetés à la périphérie des villes, tout en restant accessibles grâce au développement des différents types de transport (autoroutes, trains).

- Les villes nouvelles : un ensemble à part



Elles naissent à partir des années 1960 sous l'impulsion de la DATAR (délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale).

Elles doivent offrir un cadre de vie agréable, des services et des emplois.

Elles sont reliées à la grande ville proche par des moyens de transports modernes : autoroute, le réseau RER : éviter une urbanisation anarchique et limiter les mouvements pendulaires (déplacements entre le lieu de travail dans le centre et le lieu d'habitation en périphérie).

Neuf villes nouvelles ont été construites :

- Cinq autour de Paris (1965) éloignées de la capitale (30 kms de part et d'autre de la Seine).

Doc. 6 – Les villes nouvelles autour de Paris.

- Quatre en Province : Villeneuve d'Ascq à côté de Lille, L'isle d'Abeau près de Lyon, les rives de l'étang de Berre non loin de Marseille et le Vaudreuil à Rouen).

URBANISME MODERNE : immeubles d'allure originale, espaces verts et quartiers d'habitations.

VERITABLE POLE URBAIN : 1 million de personnes et 400 000 emplois. Elles ont attiré des citadins mais n'ont pas offerts tous les emplois qui auraient permis de juguler les déplacements.

En Région Parisienne : Cergy et Marne la Vallée (Disneyland).

En Province : Réussite de Villeneuve d'Ascq.

Seules Marne la Vallée, Sénart et l'Isle d'Abeau ont gardé leur statut de ville nouvelle.

Autres : réabsorbées par les villes-centres ou sont devenues des communes « ordinaires ».

C) Circulation des hommes et des biens

La mobilité est la base de l'économie des sociétés développées, c'est pour cela qu'il y a des déplacements longs ou courts.

Migrations pendulaires : déplacement du lieu de vie (domicile) au lieu de travail.

- Les conséquences d'une nouvelle organisation de la production

Crise du fordisme (1980) → nouvelle organisation économique dans les entreprises et dans les autres secteurs de la production.

But : regagner de la compétitivité qui se traduit par : des délocalisations vers des zones à faible coût de main d'œuvre, sous-traitance par externalisation d'un maximum de domaines de l'entreprise et par une gestion très rigoureuse des stocks.

Organisation en flux tendus avec bénéfice de prix des carburants faibles, innovations dans les transports de longue distance (conteneur et multimodalité).

La croissance des flux de marchandises est supérieure à celle des voyageurs. Elle concerne surtout des produits lourds (matières industrielles ou agricoles).

Nouvelles infrastructures : bases logistiques et plates-formes multimodales qui redistribuent les marchandises.

Système fragile : grève (hausse du prix du carburant) paralyse la circulation et peut provoquer l'arrêt des usines.

- Mobilités humaines

 *L'explosion de la mobilité quotidienne*

75% des français travaillent en dehors de leur commune de résidence. On appelle ces déplacements les migrations pendulaires, elles sont passées de 13 à 15 kms en moyenne, avec un temps de transport qui reste stable (une heure). Aujourd'hui un français parcourt en moyenne 43 kms par jour.

3 facteurs :

- Périurbanisation
- Possession d'une ou plusieurs voitures par ménage (principal mode de déplacement)
- Progrès des moyens de transports
- Mobilités saisonnières, touristiques

2003 : 14 millions de français sont partis en vacances mais il y a toujours des inégalités sociales. Ce sont les urbains qui partent le plus et en majorité vers les littoraux du sud (83%).

Démocratisation : hausse du niveau de vie, augmentation de la durée des congés, investissements dans les aménagements touristiques (littoraux) ; il se développe alors un tourisme de masse.

- Autres mobilités intérieures

Seulement 12% déménagent chaque année : peu de mobilité. Les déménagements pour un meilleur logement ou un accès à la propriété, les personnes n'hésitent pas à s'éloigner un peu de leur lieu de travail. D'autre part, les jeunes sont amenés à se déplacer pour poursuivre leurs études ou pour un premier emploi. Cependant on constate que les déplacements du domicile au lieu de travail sont de plus en plus lointains.

D) Principales activités économiques

	Primaire	Secondaire	Tertiaire
% de la population active (2005)	3,8	23	72,8
Évolutions 1980-2005	- 5,6 points	- 10,7 points	+ 15,9 points
% du PIB (2005)	2	21	77
Évolutions 1980-2005	- 3 points	- 12 points	+ 14 points

L'économiste et statisticien britannique C.Clark (1905-1989) avait défini dans les années 1950 les grands secteurs de l'économie : primaire (extraction, récolte), secondaire (transformations) et tertiaire (services, marchands ou non marchands).

Doc. 7 – Tableau des grands secteurs d'activité en France (source : <http://ddpext.worldbank.org>).

- Situation et évolutions de l'agriculture en France

- ✚ *Une agriculture moderne et productiviste*

Elle reçoit des subventions européennes de la PAC (politique agricole commune). Mise en place d'un nouveau modèle d'agriculture productiviste pour obtenir l'autosuffisance alimentaire du pays sans augmenter les prix des produits cultivés et les revenus des agriculteurs. Ce secteur représente seulement 4% de la population active, et pourtant l'agriculture française est la 1^{ère} agriculture d'Europe et la 2^{ème} agriculture exportatrice mondiale.

On assiste à des changements dans les méthodes de productions avec mécanisation, l'utilisation des intrants (produits chimiques : engrais, pesticides, herbicides). Le remembrement a permis de réunir des parcelles pour obtenir des surfaces plus grandes (utilisation d'engins agricoles).

Les haies ont été détruites et le bocage qui dominait l'Ouest de la France a diminué au profit des openfields (champs ouverts). La surface moyenne des exploitations continue de croître, alors que leur nombre diminue.

L'irrigation et le drainage sont de plus en plus utilisés, les bâtiments d'élevage hors-sol ou les tunnels de plastique pour les fruits et légumes se multiplient, signes d'une agriculture plus intensive.

- ✚ *La spécialisation des régions agricoles*

Mutations accompagnées de la spécialisation des régions agricoles :

- En Bretagne : élevage hors sol ;
- Beauce et dans les grands bassins sédimentaires : céréaliculture.
- Domaine des cultures spécialisées (vignobles, vergers, cultures maraîchères) : les grandes vallées et la France méridionale.
- Les régions de moyenne montagne : élevage extensif.
- Dans les régions où la polyculture l'emporte, certains agriculteurs cherchent de nouveaux revenus dans les produits de qualité, le terroir ou le tourisme rural.

Limites du productivisme

Depuis les années 1990, les effets pervers du modèle productiviste sont devenus flagrants :

- Disparition des exploitations les moins performantes et concentration des terres,
- Développement des friches,
- Endettement et vieillissement des agriculteurs,
- Pollution du sol et de l'eau,
- Problèmes sanitaires et coût de plus en plus important de cette agriculture intensive.

L'Union Européenne commence à remettre en cause sa politique de subventions (budget agricole représente plus de la moitié du budget de l'UE) et à passer d'aides à la production à des aides à la qualité.

Une solution : Exploitation biologique pour allier responsabilité économique et alimentaire. Entre 2002 et 2003, le nombre d'exploitations est passé de 11 288 à 11 377, contre 8000 exploitations en 1995. Le bio se développe dans l'élevage.

La politique agricole est encore trop favorable au productivisme : la France importe 70% de ses produits bio pour satisfaire la demande nationale. Les départements comptant le plus grand nombre d'exploitations « bio » sont la Lozère, l'Aveyron, la Loire-Atlantique, la Maine-et-Loire, ainsi que ceux du Sud-Est de la France.

- Situation et évolution des industries en France

Ce secteur fournit un emploi à près d'un quart des actifs français.

Des mutations récentes et profondes

Cinquième puissance industrielle mondiale, et troisième en Europe.

- **Restructuration des industries lourdes** (métallurgie, chimie) et quasi **disparition des industries de main-d'œuvre** comme le textile (causes : hausse des prix de l'énergie qui a obligé à réduire les coûts de production, chute de coûts de transport a permis d'importer des produits venus de pays à faibles coûts de main-d'œuvre) ;
- **Développement de la productivité** grâce à l'automatisation, la **concentration des entreprises et l'externalisation des emplois** ;
- **Tertiariation de l'industrie**, la production occupant moins de temps et de main-d'œuvre que des activités comme le marketing, la gestion, la logistique ou la recherche ;
- **Mondialisation** avec des **alliances entre grandes entreprises**, des installations à l'étranger ou d'étrangers en France ou encore une plus grande ouverture aux capitaux étrangers ;
- **Spécialisation dans des secteurs performants** : le poids des industries lourdes diminue au profit de l'aéronautique, du nucléaire, de la micro-informatique, des biotechnologies, de l'industrie agroalimentaire ainsi que des industries de luxe. L'industrie française reste dominée par les moyennes technologies.

Permanences et évolutions des localisations industrielles

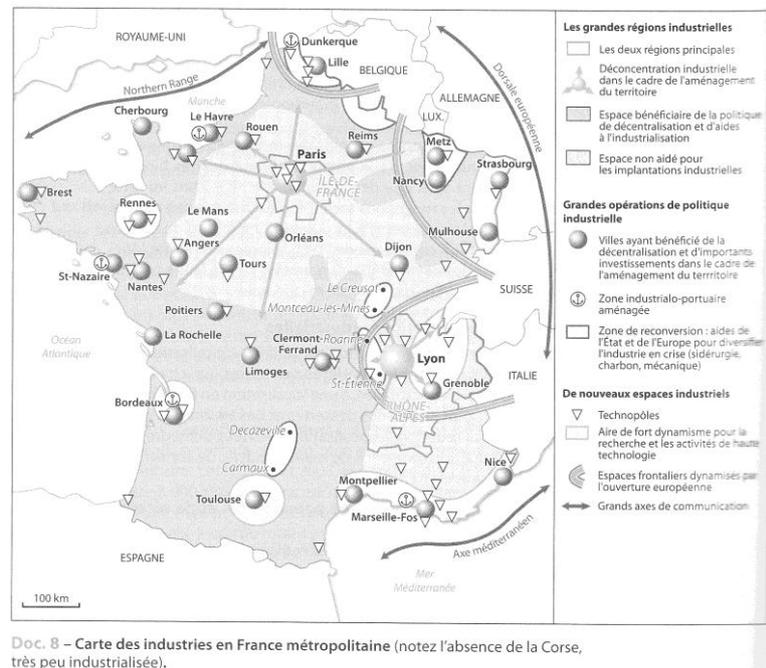
On est passé d'une **localisation sur les matières premières** (fer, charbon) à l'époque des deux premières révolutions industrielles, à une **localisation en fonction des aménités** (atouts du point de vue des dessertes et des agréments paysagers, climatiques et culturels d'un lieu).

La localisation des villes demeure (centres de production : présence de main-d'œuvre, de consommation, des pouvoirs et des infrastructures de transports).

- **Domination parisienne toujours écrasante**. A l'échelle du pays, ce sont les métropoles qui concentrent les fonctions de commandement de l'industrie ;
- **Opposition nord-est/sud-ouest atténuée**. Nord est reste la partie la plus industrialisée (savoir-faire, main-d'œuvre et proximité de la mégalopole européenne, régions de « vieilles industries » qui ont connu d'importantes reconversions), l'Ouest et le sud-ouest a profité de l'absence de tradition ouvrière et d'un cadre de vie agréable pour développer des activités nouvelles (haute technologie).

Géographie

- **Dynamique des espaces technopolitains :** Ile de France (Orsay), Rhône-Alpes (ZIRST de Meylan près de Grenoble), région méditerranéenne (Sophia-Antipolis près de Nice) avec des centres de recherche, des services nombreux, des réseaux de communication denses ;
- **Littoralisation : les zones industrialo-portuaires (ZIP),** notamment pour les industries lourdes (à Dunkerque ou Fos-sur-Mer) profitent des faibles coûts de transports.



Doc. 8 – Carte des industries en France métropolitaine (notez l'absence de la Corse, très peu industrialisée).

• Situation et évolution des activités tertiaires en France

« service » = « produit final » non stockable, non transportable, un produit immatériel, un processus de production ou une prestation nécessitant une interaction étroite entre client et fournisseur pouvant aller jusqu'à la coproduction du résultat.

En France, les activités dites tertiaires représentent actuellement 70% des emplois et de la valeur ajoutée. Elles sont très variées :

- Tertiaire marchand (tourisme, commerce) ou non marchand (santé, éducation),
- Emplois non ou peu qualifiés (nettoyage, manutention) ou au contraire très qualifiés (enseignement, médecine),
- Emplois précaires (restauration) ou à long terme (fonctions publique).

Tourisme

➔ Simple loisir ou déplacement d'affaire

Tourisme : séjour d'au moins une nuit hors du domicile principal, quels que soient les motifs. Toute mobilité ne participe pas de l'activité touristique. C'est une activité motrice car elle entraîne d'autres activités (agriculture, bâtiment, services).

France : 1^{ère} destination du tourisme mondial (78 millions d'arrivées en 2008 dont 88% en provenance d'Europe mais aussi 38 millions de touristes nationaux). Pourquoi la France attire : diversité des paysages, patrimoine culturel, cuisine, vins, gastronomie.

Le tourisme a un impact direct et indirect sur l'économie. La France est au troisième rang mondial pour les recettes du tourisme international, derrière les Etats-Unis et l'Espagne. Le tourisme représente près de 2 millions d'emplois très divers et presque 7% du PIB.

L'impact spatial du tourisme est considérable : aménagements des territoires importants (littoraux aquitain et languedocien puis les anciennes régions industrielles en crise).

Le tourisme est une activité très discriminante qui sélectionne les espaces les plus rentables. Les activités touristiques sont très concentrées dans l'espace et dans le temps.

Quatre grands types de régions touristiques par ordre décroissant de fréquentation :

- Les grandes villes accueillent un tourisme culturel, grâce à leur patrimoine architectural, leurs musées et les événements qu'elles organisent (Paris est le premier centre touristique français).
- Les littoraux attirent le plus en raison des étés chauds et secs et des hivers doux. La Côte d'Azur devance largement la côte languedocienne. La Bretagne est la deuxième région de tourisme

balnéaire. Sur le littoral de la Manche et de l'Atlantique, les implantations touristiques sont plus diffuses, sous forme de stations traditionnelles.

- Les montagnes devançant la mer en hiver. Les Alpes sont la principale destination. Les Pyrénées et les moyennes montagnes, plus éloignées et moins enneigées sont des régions moins attractives.
- La campagne constitue un espace de tourisme diffus apprécié par les citoyens.

Mais les activités touristiques provoquent aussi des nuisances : les constructions modifient les paysages naturels ou hérités qui servaient de base au tourisme ; circulation intense ; consommation d'eau importante. Ce qui entraîne des menaces sur les écosystèmes fragiles = création d'espaces protégés (parcs naturels ou les réserves du Conservatoire du littoral).

Commerces et activités de services aux entreprises et aux particuliers

Les services représentent un secteur extrêmement diversifié et en pleine croissance : services publics (éducation, premier employeur de France ; santé ; administration) ou privés (commerces, activités financières, transports...), services marchands ou non marchands, emplois qualifiés ou non.

La localisation privilégiée de ses activités est la ville.

- Centres-villes pour les activités administratives ;
- Commerces divisés entre les centres-villes et les complexes commerciaux des périphéries ;
- Localisation des services de l'éducation en fonction des niveaux concernés : villages ou quartiers pour les écoles primaires, chefs-lieux de canton pour les collèges, chefs-lieux d'arrondissement et de département pour les lycées, chefs-lieux d'académie ou de grande ville pour les universités ;
- Services aux entreprises ou activités tertiaires des entreprises regroupées dans les pôles tertiaires modernes sous forme de « quartiers d'affaires ».

La croissance des services repose sur le privé grâce à l'externalisation des emplois des grandes entreprises (industrielles).

II- Les enjeux du développement durable

A) Qu'est-ce que le développement durable ?

- Les origines du développement durable

Il apparaît en 1987 avec le rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (rapport Brundtland).

Deux concepts :

- Concept de besoins (besoins essentiels des plus démunis) ;
- Concept de limitation que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir.

Il s'agit d'affirmer une approche autant spatiale (droit de tous les hommes aux ressources de la Terre) que temporelle (préserver les ressources et l'environnement pour les générations futures).

Le développement durable n'est pas une idée neuve en 1987

A la fin du 18^{ème} siècle, Malthus s'inquiète de la croissance de la population par rapport aux ressources. Fin 19^{ème} siècle, des auteurs comme les biologistes ou les ingénieurs s'inquiètent de la déforestation. Une première formulation de la protection de l'environnement apparaît à la même époque ainsi que la création des premiers parcs naturels.

Dans la deuxième moitié du XX^{ème} siècle, le discours de préservation de l'environnement devient moins audible dans le double contexte de la croissance et de la Guerre froide.

Le développement durable correspond à l'apparition d'une conscience mondiale

Le risque

Un risque peut être défini comme la probabilité d'occurrence de dommages, liés à l'interaction entre des facteurs d'endommagement (aléas) et des facteurs de vulnérabilité (peuplement, répartition des biens). Cette notion recouvre à la fois le danger potentiel de catastrophe et la perception qu'en a la société. Un risque peut être d'origine naturelle ou peut avoir des causes purement anthropiques (risques technologiques ou risques géopolitiques par exemple).

Géographie

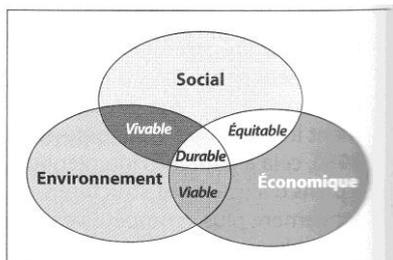
Des réalités géographiques où vi

Elle émerge dans le milieu des institutions internationales (organisations non gouvernementales : ONG), quant à la nécessité d'anticiper les risques pour garantir le développement durable. La multiplication des catastrophes industrielles (Seveso en 1976, l'Amoco Cadiz en 1978, Bhopal en 1984 et surtout Tchernobyl en 1986) marque les esprits.

Les sociétés civiles s'affirment face aux problèmes environnementaux et face à la multiplication des catastrophes humanitaires dans les années 1990.

L'ONU et L'ONG multiplient leurs interventions (nouvelles réunions mettent à l'ordre du jour le développement durable).

- Les ambitions du développement durable



Doc. 9 – Les principes du développement durable.

Il a pour ambition d'harmoniser développement et l'environnement mais aussi de répondre aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité aux générations futures de répondre aux leurs.

Pour la première fois, un rapport international admet que les activités humaines menacent la Terre et les hommes et qu'il est urgent d'inventer une croissance qui ne pénalise ni les pauvres ni les générations futures.

✚ Principe de précaution

Apparu en France avec la loi Barnier de 1995, il est désormais inscrit dans la Constitution depuis le 1^{er} mars 2005 à travers la Charte de l'environnement (1/03/2005). Ce principe pose donc une règle d'action : les autorités doivent intervenir pour interdire ou réglementer des activités ou des développements scientifiques qui présentent des risques.

Repères

L'« Agenda 21 »

L'Agenda 21 est le résultat du rapport Brundtland. « Agenda » signifie « ce qui doit être fait » et « 21 » désigne le XXI^e siècle.

L'Agenda 21 comporte quarante chapitres et définit vingt-sept principes présentés comme essentiels pour que le développement durable puisse devenir une réalité avant la fin du siècle : l'homme au centre des préoccupations, la coopération des États, la protection de l'environnement, la consultation du public, l'instauration d'un principe de précaution, le rôle des femmes et des communautés locales, la paix, la démocratie...

L'Agenda 21 est décliné en agendas locaux, au nom du principe « penser global, agir local ». Ceux-ci rassemblent des séries d'actions concrètes à mettre en place dans les domaines économique, social et environnemental.

L'Agenda 21 se caractérise aussi par la participation des populations et des acteurs du développement à chaque étape du projet (conception, mise en œuvre, évaluation).

✚ L'idée de bien public mondial

Imaginée dès 1954 par l'économiste Samuelson. Ce sont des biens collectifs, propriété de l'ensemble de l'humanité qui ne peuvent être confiés au libre jeu du marché. La théorie économique montre que les biens collectifs engendrent des effets externes positifs et qu'ils doivent faire l'objet d'une régulation à l'échelle mondiale, par des accords internationaux (le protocole de Kyoto par exemple).

- Les acteurs du développement durable

Les organisations internationales telles que l'ONU ou l'ONG

L'Union Européenne est un acteur très important

Dans le quotidien, ce sont les citoyens qui sont les premiers acteurs du développement durable, avec l'appui des associations.

- Le développement durable en débats

✚ Des notions inconciliables ?

Trois domaines inconciliables réunis : l'économie, le social et l'environnement.

✚ *L'opposition durabilité forte et durabilité faible*

Vocabulaire

La notion de « durabilité »

Les promoteurs du développement durable insistent sur le fait que seul un processus de long terme, auto-entretenu, cumulatif et endogène, d'augmentation des richesses et de diversification croissante des activités économiques permettra à un nombre croissant d'humains de passer de la précarité à la maîtrise de leur destin. Pour être mis en œuvre, ce processus nécessite une action volontariste de la part des États guidés par une vision à long terme de l'intérêt général et menant des actions de redistribution. Cette durabilité implique de se concentrer sur les hommes et les ressources (« capital » selon les économistes). Il peut s'agir de ressources naturelles renouvelables (eau, air) ou non renouvelables (pétrole, charbon), mais aussi de ressources construites (moyens de transport, biens produits, capital financier, compétences humaines, réseaux de relations).

La durabilité forte donne la priorité à l'environnement et implique une limitation des activités humaines, la croissance zéro. Les organisations environnementales considèrent les humains comme la menace elle-même (ne savent pas préserver l'environnement). Il faut instaurer une économie écologique où le taux d'exploitation des ressources ne dépasse pas leur capacité de régénération.

La durabilité faible, plus spatiale et géographique, donne la priorité à l'humanité. La nature est une construction sociale, voire un discours (un des éléments de l'organisation humaine de l'espace). Pour les tenants de cette durabilité, les progrès techniques sont des facteurs importants qui peuvent être mis au service de l'environnement : on peut dépolluer un fleuve ou replanter une forêt et même sauver des espaces animales.

✚ *Quels indicateurs du développement durable ?*

Indicateurs « classiques » : PIB (produit intérieur brut) et le PNB (produit national brut) ne sont plus pertinents car ils prennent seulement en compte la croissance économique et non les moyens utilisés pour y parvenir. Ils ne sont de plus qu'une moyenne, qui ne tient pas compte des inégalités sociales ni d'éléments, tels que la santé ou l'éducation.

Création de nouveaux indicateurs dès le début des années 1990 par l'ONU : l'indicateur de développement humain (IDH) qui prend en compte des éléments qualitatifs (espérance de vie, alphabétisation) à côté d'éléments quantitatifs comme le PIB.

L'Union Européenne prend en compte onze indicateurs que la France a suivi, tels que : taux de croissance du PIB par habitant, émissions totales de gaz à effet de serre, part des énergies renouvelables dans la consommation intérieure brute d'énergie, la consommation d'énergie des transports, PIB, productivité des ressources, indice d'abondance des populations d'oiseaux communs, prise de poissons en dehors des limites biologiques de sécurité, espérance de vie en bonne santé, taux d'emplois des travailleurs âgés, aide publique au développement, taux de risque de pauvreté après transferts sociaux.

✚ *Développement durable : expression d'un nouveau conflit Nord-Sud ?*

Une nouvelle façon pour les pays riches du Nord d'imposer leur point de vue aux pays en développement. Les pays développés demandés aux pays en voie de développement de faire des efforts et de renoncer à atteindre un jour leur niveau de développement.

S. Brunel : redonner leur rôle aux Etats (Sud), établir une vraie gouvernance mondiale et non pas laisser le pouvoir aux plus riches ; mise en place d'un pacte social planétaire (vraie coopération avec les populations démunies afin de leur permettre de s'affranchir de la misère).

B) L'eau dans la commune (besoins et traitement)

- L'eau est un élément indispensable à la vie

Sur Terre, l'eau est présente sous ses trois états : gazeux (vapeur d'eau), liquide et solide (glace). Le globe est recouvert d'eau aux trois quarts, seule une infime proportion de cette eau est douce et accessible à l'homme (0,6% du total de l'eau terrestre).

La consommation en eau augmente très vite (multipliée par 5 depuis 1950, alors que la population n'a que doublé), si bien que la quantité d'eau disponible sur Terre par personne diminue (En 1950 : 17000 mètres cube/pers/an ; 7500 mètres cube/pers/an en 1995 et chute prévue en 2025 à 5100 mètres cube/pers/an).

- A l'échelle mondiale, la France est un pays tempéré bien pourvu en eau

✚ Les ressources en eau de la France

La France est un pays riche en eau avec 550 000 kms de cours d'eau (65% sont représentés par les cinq grands fleuves), ses montagnes et ses nappes d'eau. La France dispose de grandes capacités d'alimentation et de stockage en eau douce.

Des inégalités entre les régions selon le climat, le sous-sol, la consommation et des rejets polluants.

✚ Besoins en eau

Les Français consomment en moyenne 150 litres d'eau/jour pour leur usage domestique.

Usage	Eau potable	Voiture, jardin	Usages domestiques divers	Préparation nourriture	Vaisselle	Linge	Sanitaires	Bain et douche
%	1	6	6	6	10	12	20	39

Doc. 10 – Répartition de la consommation quotidienne en eau des foyers français. (Source : www.eaufrance.fr)

Les autres usages : usages énergétiques, industriels et agricoles.

L'arrosage des céréales et notamment du maïs (pour l'alimentation des animaux et pour l'industrie) : grand besoin en eau. Le maïs est la première culture irriguée en France (780 000 hectares).

Les sécheresses : diminution des surfaces irriguées par les agriculteurs.

Concurrence voire des conflits dans certaines régions menacées de sécheresse, notamment entre usages domestiques, urbains, agricoles et touristiques.

Ces dix dernières années, le prix de l'eau a augmenté de 90% et augmentera encore de 10% par an jusqu'à atteindre 5 euros le mètre cube.

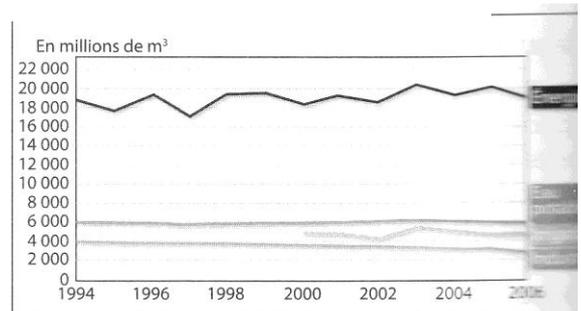
Réduire la consommation ?

- Prendre une douche au lieu d'un bain.
- Utiliser l'eau de pluie pour l'arrosage.
- Modifier les méthodes d'irrigation.
- Diminuer ou supprimer des subventions agricoles qui incitent à la culture du maïs et faire payer l'eau aux agriculteurs à son juste prix.

✚ Rendre l'eau potable et disponible

L'eau est récupérée dans le milieu naturel, soit dans les nappes plus ou moins profondes (60%), soit à partir de lacs ou de rivières (40%). Elle subit des traitements dans des stations (15 000). L'eau est ensuite acheminée par le réseau de distribution comprenant des réservoirs, des canalisations et divers équipements.

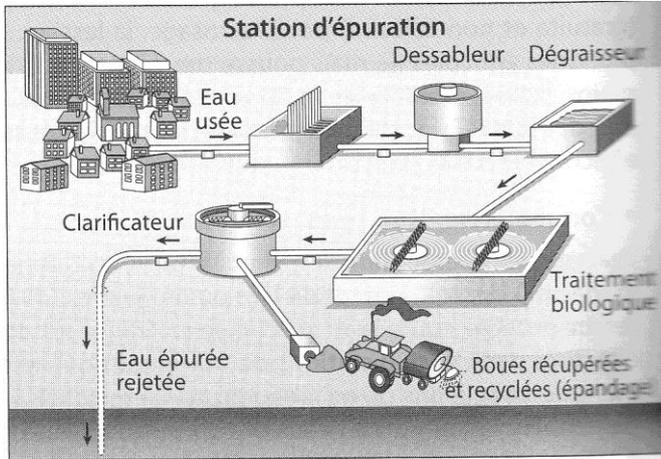
✚ Pollution de l'eau



Doc. 11 – Évolution des volumes d'eau prélevés par usage depuis les années 1950. Les volumes d'eau utilisés pour l'irrigation ne sont comptabilisés que depuis l'an 2000. (Source : www.ifen.fr)

Du fait des activités humaines, l'eau est toujours menacée de pollution. La pollution de l'eau du robinet peut venir : de pluies violentes qui entraînent des inondations et une pollution des éléments de captage ou des canalisations ; pollutions agricoles, avec les nitrates dans les grandes régions agricoles du Nord-Ouest ; les pesticides.

✚ *Retraitement de l'eau avant le retour dans le milieu naturel*



Doc. 12 – Schéma d'organisation d'une station d'épuration.

Eaux usées (domestiques et issues des activités industrielles et commerciales) sont collectées par le réseau d'assainissements individuels (fosses septiques), acheminées vers une station d'épuration. Elles y subissent plusieurs phases de traitement pour diminuer la quantité de polluants (préservé la ressource en eau).

En France, ce sont surtout les communes de 10 000 habitants qui sont équipées d'une station d'épuration.

✚ *Lois : l'eau est un bien commun, une série de lois depuis les années 60*

- Loi de décembre 1964 : concilier la gestion de l'eau avec le développement économique et le respect de l'environnement.
- Loi de janvier 1992 : l'eau est un « patrimoine commun de la Nation ».
- Loi Barnier de 1995 : rapports annuels : prix, qualité des services d'eau, d'assainissement et fixe la durée des délégations de service public. Elle introduit aussi la responsabilité des personnes morales, le principe de précaution et renforce celui de payeur /pollueur.
- Loi de décembre 2006 : droit d'accès à l'eau potable pour tous dans des conditions économiquement acceptables pour tous.

C) Les déchets (réduction et recyclage)

Toutes les activités produisent des déchets : agriculture, industries, production énergétique (déchets nucléaires) et services (déchets hospitaliers). Les déchets posent des difficultés accrues par leur production croissante et par le caractère dangereux de certains d'entre eux. La formation de grandes concentrations urbaines, les excès de la société de consommation, l'essor d'une économie productiviste ayant des techniques de production agricoles ou industrielles de plus en plus agressives pour le milieu, le développement du tourisme de masse sont autant de facteurs de fragilisation de l'environnement.

Les stations d'incinérations des centres urbains sont insuffisantes : des ordures sont encore plus ou moins brûlées à l'air libre et des milliers de décharges sauvages sont toujours recensés.

Les déchets industriels posent des problèmes plus délicats encore ; sur les 150 millions de tonnes de déchets industriels produits en France chaque année, 100 sont inertes mais dégradent le paysage, 18 présentent une certaine toxicité et 3 sont dangereux. Par ailleurs il existe encore des décharges industrielles sauvages parfois anciennes. Les déchets les plus médiatisés sont des déchets nucléaires, dont le stockage et le traitement demandent de multiples précautions.

500kg/déchets/personne/an

- Quels sont les enjeux de la production de déchets ?

✚ *La durée de vie des déchets*

Déchets	Papier toilette	Trognon de pomme, brique de lait	Filtre de cigarette	Chewing-gum	Canette en aluminium	Couches jetables	Sac en plastique	Bouteille en plastique
Durée de vie	2 à 4 semaines	1 à 5 mois	1 à 5 ans	5 ans	100 à 150 ans	400 à 450 ans	450 ans	100 à 1 000 ans

Doc. 13 – La durée de vie des déchets.

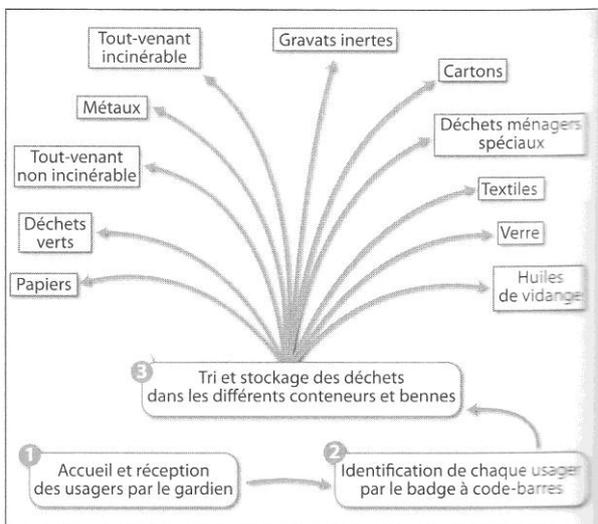
✚ Recyclage des déchets

Si la moitié des déchets est recyclée et que les filières de retraitement des produits en fin de vie se développent, l'énergie que mobilise le recyclage reste considérable.

Cycle du déchet : circuit de récupération et de recyclage des déchets.

Les déchets sont triés par les particuliers en deux catégories (deux couleurs), tri manuel puis dans un second temps ils passent par une usine de recyclage/usine de retraitement adaptée. Il y a 3000 déchetteries en France. Il s'agit d'espaces clos où les particuliers peuvent venir déposer leurs déchets qui sont répartis en fonction de leur nature afin de faciliter leur retraitement ou leur élimination.

✚ Fonctionnement de la société de consommation



Problème du fonctionnement de la société de consommation qui a changé les modes de vie. Il faut apprendre à devenir un éco-citoyen.

• Réduire la production de déchets comment ?

C'est à partir de 2002 que les pouvoirs publics ont commencé à réagir face à l'augmentation continue de la production de déchets. En 2004, le gouvernement a lancé un plan national de réduction des déchets par des campagnes publicitaires (grande distribution : plus de sacs plastiques).

Favoriser le recyclage : automobile, produits électroménagers et l'électronique (constante augmentation).

Les politiques publiques de traitement des déchets : dans les années 70, des politiques de préservation des milieux par la gestion des

déchets sont planifiées.

Les déchets municipaux : au niveau local, la loi du 13 juillet 1992 a obligé les communes ou les groupes de communes à créer avant 2002 des déchetteries pour incinérer les déchets et ne plus mettre en décharge que des résidus inertes ; de nombreuses communes, petites et moyennes, ont cependant hésité face aux coûts, source d'augmentation notable des impôts.

L'incinération pose d'ailleurs elle-même des problèmes liés aux rejets des centres d'incinération. De plus en plus fréquemment, des mesures de tri sélectif des déchets sont mises en place sur le modèle de pays comme l'Allemagne ou encore l'Autriche.

Les déchets industriels : ce sont les plus dangereux, ils sont traités dans des centres spécialisés dont la plupart se situent dans les régions du Nord et Nord-est, à proximité des industries concernées. Une agence nationale pour la récupération et l'élimination des déchets a été créée dans ce but (ANRED). Les déchets liquides de l'usine de traitement des déchets nucléaires sont rejetés dans la mer, procédure dont la nocivité n'a pas été clairement démontrée mais qui suscite de nombreuses critiques.

III- Le département, la région

Depuis les capétiens, le gouvernement de France a imposé un contrôle sur l'ensemble de son territoire à partir d'une capitale et d'une administration hiérarchisée. La construction territoriale et administrative de la France a été progressive (annexions et conquêtes). Une organisation administrative très rigoureuse qui a engendré des collectivités territoriales : communes, départements, régions.

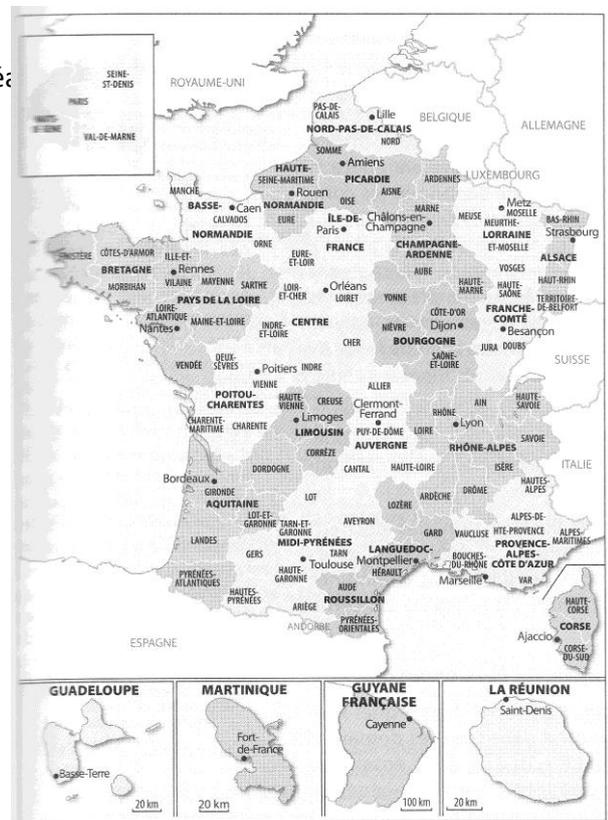
A) Un Héritage de la centralisation administrative

- Exercer un contrôle du territoire

La construction du territoire « par le haut » dans une logique conservatrice. A partir de la capitale et de l'Ile de France, l'Etat contrôle administrativement le pays grâce à des représentants aux pouvoirs considérables.

Les décisions émanent du pouvoir central et elles visent à être appliquées sur l'ensemble du territoire. L'objectif est d'assurer une cohérence au pays, d'ancrer son unité en réduisant un maximum les initiatives et les contre-pouvoirs locaux.

Cette organisation territoriale = disparité spatiale majeure de type centre-périphéries disparates.



Doc. 15 – Les départements et régions de France.

Les différences de couleur n'ont pour but que de vous faciliter la lecture de la carte.

Vocabulaire

Territoire

Le territoire est le résultat d'une construction sociale. Les héritages historiques y jouent un rôle déterminant. Les processus relationnels entre la société et l'espace se construisent à des échelles d'analyse différentes : échelle locale (l'agglomération, la communauté de communes par exemple), échelle régionale, échelle nationale (l'État), échelle continentale (l'Union européenne). Ces échelles s'emboîtent et se recoupent. Le territoire s'étudie et se construit avec les acteurs de ces processus à toutes les échelles. Le territoire est un produit des actions humaines.

Le territoire est une portion d'espace délimitée et nommée par une société humaine. Il est donc borné par des frontières, réelles ou mentales. C'est un produit politique, support d'une identité collective.

Le territoire est approprié, géré, aménagé par les sociétés humaines en fonction de leurs besoins. C'est un espace de relations multiples et multiformes qui tissent des réseaux.

Le territoire est donc une construction sociale provisoire, en évolution, en mouvement, s'appuyant sur des héritages et créée par des acteurs nombreux et consommateurs.

Les relations d'une société à son espace font le territoire.

- Les communes : fondements de la France

Densité du maillage communal est l'une des caractéristiques de la France.

Commune : référence forte pour les français, beaucoup plus que les départements, en terme d'identité nationale (36782 communes aux formes diverses).

Des regroupements dus à l'extension des charges communales, l'urbanisation, les besoins en services : l'intercommunalité concerne 90% des communes françaises.

- Les départements : outils de la centralisation

Département : découpage territorial dans lequel s'organisent les services de l'Etat central dans tous les domaines.

Le préfet est le représentant de l'Etat dans chaque département, il est le symbole de l'autorité. Ses compétences sont omniprésentes sur le territoire départemental.

La France est divisée en 26 régions administratives

L'Etat a créé dès 1919 des entités territoriales à dimension régionale avec 17 groupements économiques, régionaux liés aux chambres de commerce et d'industrie. En 1922 sont constituées 19 régions économiques aux missions industrielles. Une étape décisive est franchie en 1955 avec un regroupement des départements en 22 régions de programmes, bases territoriales pour les politiques d'aménagement du territoire et la mise en œuvre des plans de développement économique et social.

Vocabulaire**Commune**

Une commune est une division administrative qui a des limites. Son territoire, le finage, correspond aux anciennes limites économiques agricoles médiévales. Celles-ci ne sont plus d'actualité en termes fonctionnels. Toutefois, elles sont fondamentales du point de vue de l'exercice de la citoyenneté. Sur leurs limites, l'autorité fiscale et de contrôle municipal s'exerce. La commune a des élus, les conseillers municipaux, dont le premier est le maire. Tous les maires sont des grands électeurs (ils élisent les sénateurs). Seule la ville de Paris n'a pas eu de maire élu jusqu'en 1977, par crainte d'un contre-pouvoir.

Avec la loi de 1972, les régions sont véritablement instituées avec la création de conseils régionaux non élus. Les lois de 1982 accélèrent le processus de régionalisation ; dans les 22 régions métropolitaines et les 4 ROM, le conseil régional des compétences pour promouvoir le développement économique, social, sanitaire, culturel et scientifique de la région et l'aménagement de son territoire. En 2000, toutes les régions signent avec l'état des contrats de plan qui témoignent de la volonté de désengagement de l'Etat.

Les limites des régions sont discutables :

Le débat revient régulièrement sur la Normandie partagée en 2, la Bretagne, amputée de la Loire-Atlantique et de Nantes, le Centre sans véritable unité, Rhône-Alpes trop polarisé par Lyon. Se pose aussi la question du nom des régions. Quoi qu'il en soit la région administrative demeure un simple découpage du territoire national, une commodité dont il ne faut pas se contenter pour analyser le territoire local ou régional. Les limites des régions fonctionnelles sont beaucoup plus complexes : il n'y a jamais superposition parfaite des espaces définis par les divers critères fonctionnels. La réalité est celle du chevauchement.

Les compétences des régions et des départements :

26 régions : les régions sont chargées de la coordination du développement économique par l'élaboration d'un schéma régional de développement économique. Elles prennent en charge la gestion des lycées et de nombreux établissements universitaires, gèrent les archives régionales et les musées. Elles peuvent depuis 2004, engager des politiques sanitaires (vaccination). Elles sont les acteurs de l'aménagement du territoire par l'élaboration de schémas régionaux d'aménagement et de développement du territoire et des contrats de projets Etat/région.

100 départements dont les principales compétences sont : l'action sociale, l'éducation (gestion collèges, archives, musée départementaux), développement économique (aides aux entreprises), aménagement et équipement.

B) Les recompositions récentes

- Les étapes de la décentralisation

Après 1944, l'idée de créer un échelon administratif plus vaste que le département se développe. De Gaulle crée officiellement des régions dans sa politique d'aménagements du territoire.

Les régions sont devenues un des acteurs principaux de la recomposition territoriale au centre d'une politique de décentralisation et de déconcentration initiée en 1982 et destinée à atténuer les effets négatifs d'une centralisation excessive par un transfert de pouvoirs et de compétences à l'échelon local. La région devient une collectivité territoriale disposant de pouvoirs.

- Vers une régionalisation de la France ?

Région française : une portion d'espace dans laquelle une homogénéité s'impose, qu'elle

KrO et Elodie

Vocabulaire**Département**

Les départements ont été créés en 1790 par l'Assemblée constituante sur le principe de l'égalité de tous devant la Loi. Ils ont alors pratiquement tous la même dimension (accessibilité du chef-lieu à une journée de cheval pour les habitants de la périphérie du département). Leurs noms neutres correspondent à des formes du relief (nom d'un grand bassin hydrographique, d'un grand massif montagneux...). À l'époque napoléonienne, le département est le maillage central. La tutelle de l'État central est assurée par le préfet qui incarne une force de persuasion. Cette collectivité territoriale a une qualité qui lui assure vraisemblablement sa pérennité : elle est à taille humaine. La tutelle de l'État central est amoindrie depuis les lois de décentralisation de 1982 dites « lois Deferre ». Les départements ont acquis une représentation élue au suffrage universel, les conseils généraux.

Vocabulaire**La déconcentration**

Il s'agit du transfert de pouvoirs de l'administration centrale à ses administrations régionales. Les administrations centrales, placées sous l'autorité directe des ministres, ont pour rôle de donner des orientations et des directives aux services déconcentrés (représentés par les préfets), qui ont eux pour mission principale d'appliquer sur le terrain la politique décidée par le gouvernement et l'administration centrale.

La décentralisation

Il s'agit du transfert de compétences de l'État aux collectivités territoriale, reconnues comme des acteurs de la vie du pays, qui se voient ainsi dotées d'une autonomie de gestion, de personnels, de services, de biens et de moyens financiers qui leurs sont propres.

soit naturelle ou historique, ou dans laquelle une polarisation semble évidente.

Les 21 régions administratives englobent plusieurs départements.

Les régions ont des niveaux de développement et de richesse différents.

L'UE veut combattre les inégalités. Le processus de responsabilisation des régions s'inscrit donc aujourd'hui dans un cadre européen.

La « première » décentralisation	Deuxième étape de la décentralisation
<p>– 1982 : les lois Defferre créent les régions qui deviennent les ressorts essentiels du dynamisme économique et de la gestion du territoire (construction de lycées, formation professionnelle, communications routières et ferroviaires, culture...).</p> <p>– De 1983 à 1986 : premières élections au suffrage universel des conseillers régionaux.</p>	<p>– 2001 : début des travaux sous le gouvernement Jospin.</p> <p>– 2002 : acte II de la régionalisation pris en main par le gouvernement Raffarin.</p> <p>– Mars 2003 : dans le cadre de l'Union européenne (subsidiarité) et de la réforme des structures de l'État, une loi constitutionnelle affirme que « l'organisation de la France est décentralisée ». La région acquiert un statut constitutionnel.</p> <p>– Depuis 2004 : les élections régionales se font au suffrage universel direct avec une liste unique de conseillers régionaux répartis par sections départementales et un système électif à deux tours afin de constituer une majorité claire.</p>

Doc. 16 – Les étapes de la décentralisation.

- Des compétences de plus en plus nombreuses et partagées entre types de territoires

Le processus de décentralisation amorcé en 1982 conduit à une nouvelle répartition des tâches entre l'Etat et les collectivités territoriales :

- urbanisme pour les communes,
- action sociale et solidarité pour les départements,
- aménagement du territoire et formation professionnelle pour les régions.

	Communes	Départements	Régions
Aménagement, urbanisme, transports	<p>– Élaboration des plans locaux d'urbanisme (PLU) et des outils de planification urbaine (SCOT : Schéma de cohérence territoriale, prescrit par la loi « Solidarité et renouvellement urbains » du 13 décembre 2000).</p> <p>– Délivrance des permis de construire.</p> <p>– Administration des ports de plaisance.</p>	<p>– Entretien des routes départementales, organisation des transports non urbains.</p> <p>– Gestion d'une partie des routes nationales (env. 15 000 km).</p> <p>– Élaboration d'un programme d'aide à l'équipement rural.</p> <p>– Avis donné à l'élaboration du Schéma régional d'aménagement et de développement du territoire (SRA).</p> <p>– Administration des ports de commerce et de pêche.</p>	<p>– Participation à la politique nationale d'aménagement et de développement rural.</p> <p>– Élaboration d'un SRA.</p> <p>– Signature des contrats de plan État-Région.</p> <p>– Élaboration d'un Schéma régional des infrastructures et des transports.</p> <p>– Organisation des transports routiers non urbains et des transports ferroviaires de la région (sauf en Ile-de-France).</p>
Éducation et culture	<p>– Propriété, construction, entretien et équipement des écoles publiques.</p> <p>– Responsabilité des bibliothèques de prêt, conservatoires et musées municipaux.</p>	<p>– Construction, entretien, équipement et financement des collèges.</p> <p>– Responsabilité du recrutement et de la gestion des personnels techniciens, ouvriers et de service des collèges.</p> <p>– Responsabilité des bibliothèques centrales de prêt.</p> <p>– Gestion des archives et des musées départementaux.</p>	<p>– Construction et entretien des lycées.</p> <p>– Financement d'une part significative des universités.</p> <p>– Construction de résidences universitaires.</p> <p>– Responsabilité du recrutement et de la gestion des personnels techniciens, ouvriers et de service des lycées.</p> <p>– Gestion des musées et archives régionaux.</p>
Développement économique	<p>Participation possible au financement des aides aux entreprises dans le cadre d'une convention avec la région.</p>	<p>Participation possible au financement des aides aux entreprises dans le cadre d'une convention avec la région.</p>	<p>– Définition du régime des aides économiques aux entreprises.</p> <p>– Élaboration du schéma régional de développement économique à titre expérimental.</p>
Action sociale	<p>Action complémentaire à celle des départements dans le cadre des CCAS (centres communaux d'action sociale).</p>	<p>– Aide sociale à l'enfance et aux personnes âgées.</p> <p>– Gestion du RMI.</p> <p>– Logement social.</p>	<p>Adoption d'un programme d'apprentissage et de formation professionnelle continue.</p>

Doc. 17 – Les compétences décentralisées des collectivités territoriales.

Sont indiquées en gras les compétences qui ont été ajoutées en 2002 (loi Raffarin de décentralisation).

C) De « nouveaux territoires » ?

- La question de l'identité des territoires

L'« espace vécu » : façon d'habiter les territoires et l'ancrage des populations en France. La France est de plus en plus urbaine et périurbaine. Les populations se regroupent au sein d'agglomérations dont l'étalement et la croissance démographique sont continus.

L'identité communale est toujours forte, elle permet une identification à une histoire grâce à des lieux de sociabilité.

- Des régions françaises au cœur de l'Europe : les régions frontalières

Elles sont ouvertes sur l'Europe.

Vocabulaire**Un « pays »**

La coopération intercommunale est un préalable à la constitution d'un « pays ». L'État entend par « pays », un ensemble d'une petite ville et sa zone d'influence géographique, soit un ou plusieurs cantons. Il existe donc des « pays ruraux » et aussi des « pays urbains ». Les « pays » favorisent les aménagements tournés vers l'emploi (création et sauvetage), les services aux personnes (collectifs ou privés), l'amélioration du cadre de vie (respect de l'environnement, développement touristique).

